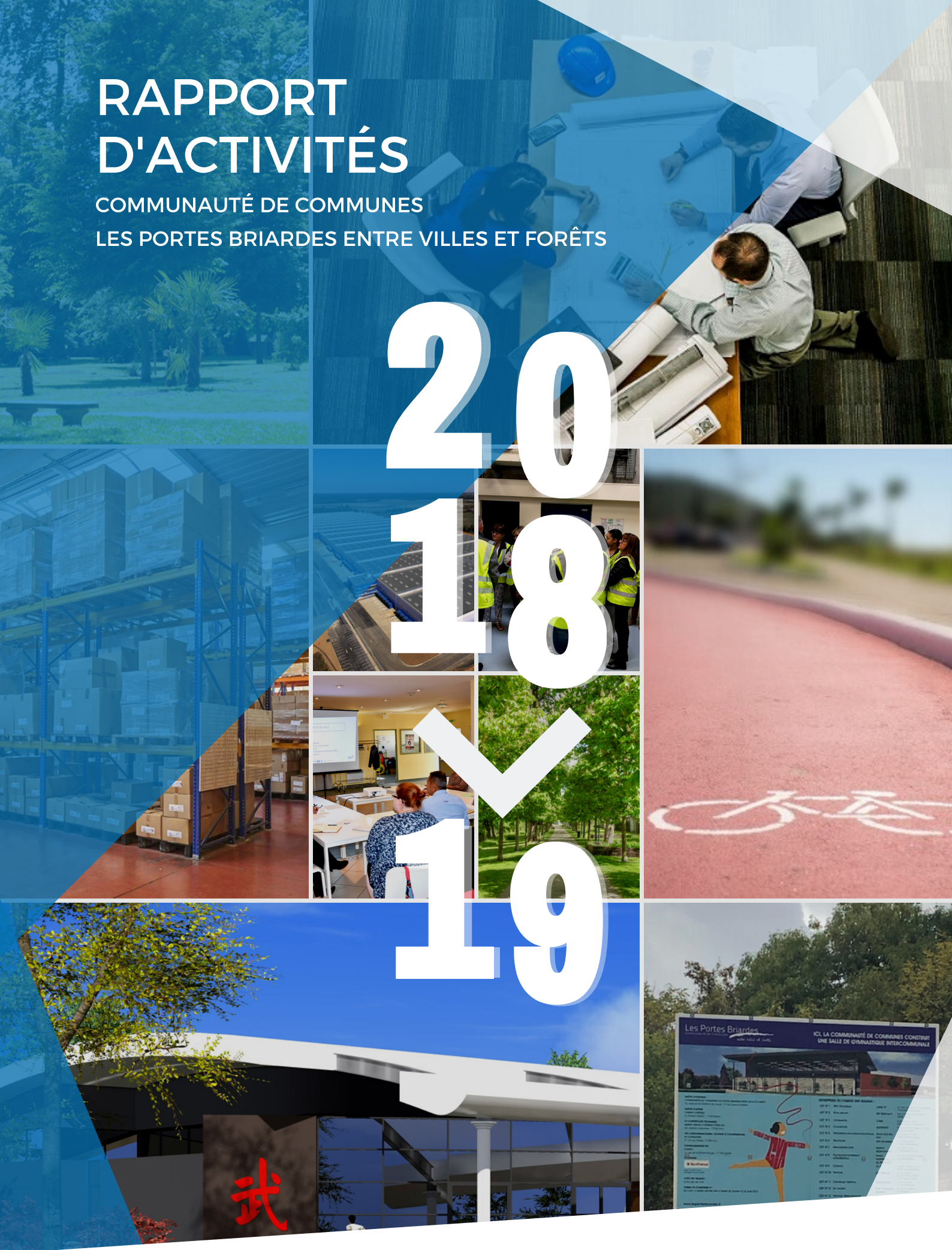


RAPPORT D'ACTIVITÉS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LES PORTES BRIARDES ENTRE VILLES ET FORÊTS

20
18
✓
19



LE TERRITOIRE DES PORTES BRIARDES

Située à l'ouest du département de Seine-et-Marne, à une trentaine de kilomètres de Paris et des aéroports de Roissy-Charles de Gaulle et d'Orly, la Communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts (CCPB) est desservie par des axes de circulation majeurs qui participent activement à son attractivité : Route Nationale 4, Francilienne et Autoroute A4.

Idéalement situé « entre villes et forêts », son territoire offre à ses habitants un cadre de vie préservé et dynamique.



Le Golf d'Ozoir-la-Ferrière



L'Arboretum de Gretz-Armainvilliers



Château de La Doutre
à Ozoir-la-Ferrière



Fête médiévale de
Tournan-en-Brie



Le Château de Lésigny



Le zoo de Férolles-Attilly



L'uranoscope à Gretz-Armainvilliers

SOMMAIRE

Édito **3**

Gouvernance et compétences **4-7**

Moyens généraux **6-12**

Ressources humaines
Mutualisation des services
Interventions juridiques
Systèmes d'informations
Communication
Marchés publics

Finances **13-14**

Développement économique et emploi **15-18**

Aménagement de l'espace **19-21**

Mobilité **22-23**

Projets structurants **24-26**

Culture **26**

Habitat **27**

Environnement **28-30**

Octobre 2019.

Ce rapport a été rédigé par l'administration intercommunale.

Maquette et coordination : Andréa Ferreira.



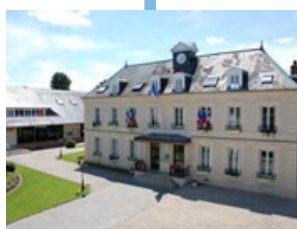
EDITO

L'ANNÉE 2018 A ÉTÉ UNE ANNÉE D'AFFIRMATIONS



Affirmation du développement de la Communauté de communes, qui a pris sa vitesse de croisière en ayant identifié ses priorités afin d'y consacrer l'essentiel de nos efforts.

Affirmation de la pertinence des projets retenus et de leur juste place dans le territoire.



Affirmation que l'année 2018 aura démontré que les décisions votées par les conseillers communautaires, et mises en œuvre par les agents de la collectivité, répondent aux besoins des habitants et du développement des communes même si le temps de nos concitoyens, en attente de services toujours plus utiles et performants, ne s'accordent pas toujours aussi rapidement avec le temps de gestion.



Ce document reprend les grandes décisions et les réalisations qui ont marqué l'année précédente de façon pragmatique, il ouvre également sur les grandes avancées de 2019.

Notre Communauté de communes, qui reste un peu à part au sein de l'Île-de-France, est bien vivante et demeure à la croisée de son destin. À nous tous, de rendre ce territoire encore plus confiant et constant dans sa recherche de l'intérêt général face aux enjeux complexes auxquels nous devons répondre !



J'espère que la lecture de ce rapport, présentant un bilan dont nous pouvons être fiers, apportera à celles et ceux qui s'attacheront à la faire, une triple conviction : volonté d'action, engagements de la CCPB envers ses communes membres, ambition à moyen et long terme.

5 communes

Date de création : **2010**

Superficie : **6 745** hectares

Population : **46 752** habitants

Ozoir-la-Ferrière > **20 416** Ozoiriens

Tournan-en-Brie > **8 914** Tournanais

Gretz-Armainvilliers > **8 793** Gretzois

Lésigny > **7 388** Lésiniens

Férolles-Attilly > **1 241** Férollais

Source INSEE - Population légale au 01 01 2019

Jean-François Oneto
Président
Maire d'Ozoir-la-Ferrière
Conseiller départemental



GOUVERNANCE ET COMPÉTENCES

La Communauté de communes assure, en lien avec ses communes membres, la gestion de services publics et la mise en œuvre de projets structurants pour le développement et l'attractivité de son territoire.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Il débat des orientations stratégiques et des différents projets avant leur présentation en Conseil communautaire.



JEAN-FRANÇOIS ONETO

Président
Maire d'Ozoir-la-Ferrière
Conseiller départemental



MICHEL PAPIN

1er vice-président
Coopération intercommunale et
administration générale
Maire de Lésigny



ANNE-LAURE FONTBONNE

2e vice-présidente
Démocratie participative
Maire de Férolles-Attilly



LAURENT GAUTIER

3e vice-président
Environnement et
développement durable
Maire de Tournan-en-Brie



STEPHEN LAZERME

4e vice-président
Urbanisme et prospective
territoriale



CHRISTINE FLECK

5e vice-présidente
Études et projets structurants



GÉRARD CHOLET

6e vice-président
Développement économique
et emploi



GUY DESAMAISON

7e vice-président
Finances et fiscalité



LAURENCE CAIR

8e vice-présidente
Culture



JACQUES VERDIER

9e vice-président
Construction d'un territoire
solidaire



SUZANNE BARNET

10e vice-présidente
Nouvelles technologies et SIG



NATHALIE SPRUTTA-BOURGES

11e vice-présidente
Transport et politique du
déplacement

LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES

Le Conseil communautaire définit la politique de la Communauté de communes, vote le budget et les projets proposés par le Bureau communautaire. L'instance gère par délibérations les affaires de la Communauté de communes dans le cadre de ces différentes compétences.

Ozoir-la-Ferrière : Dominique BERNARD, Chantal BOURLON, Isabelle CROS, Anne-Marie CADART, Jean-Claude DEBACKER, Monique GRALL, Frédéric MARCOUX, Josyane MELEARD, Marie-Laure MORELLI, Patrick SALMON, Ziain TADJINE, Patrick VORDONIS

Férolles-Attilly : Patrick HOUSSIER, Jean-Claude LE JAOUEN

Gretz-Armainvilliers : Jean-Paul GARCIA, Yvonne BADOZ-GRIFFOND, Isabelle LENOIR, Christian MOISSET, Claude MONGIN

Tournan-en-Brie : Lionel COCHIN, Véronique COURTYTERA, Alain GREEN, Frédérique HUMBERT, Eva LONY

Lésigny : Pascale CAPIROSSI, Pascale CAVADINI, Françoise DAVIDOVICI, Benoît SCHMIT, Bernard WACHEUX

LES 11 COMMISSIONS THÉMATIQUES

Elles étudient et préparent les dossiers puis rendent un avis consultatif à destination des instances décisionnaires.

- Transport et politique du déplacement
- Coopération intercommunale et administration générale
- Démocratie participative
- Environnement et développement durable
- Urbanisme et prospective territoriale
- Études et projets structurants
- Développement économique et emploi
- Finances et fiscalité
- Culture
- Construction d'un territoire solidaire
- Nouvelles technologies et SIG

LES REPRÉSENTATIONS COMMUNAUTAIRES

S.M.E.P (Syndicat Mixte d'Études et de Programmation)

- 4 réunions du Conseil syndical
- 2 réunions du Bureau syndical

S.I.E.T.O.M (Syndicat Mixte d'Enlèvement et de Traitement des Ordures Ménagères)

- 9 réunions du Comité syndical
- 4 réunions du Bureau syndical

Seine-et-Marne Numérique

- 4 réunions du Comité syndical

Mission locale du Plateau de Brie

- 3 réunions du Conseil d'administration
- 1 Assemblée générale

Association Intermédiaire Travail Entraide

- 2 réunions du Conseil d'administration
- 1 Assemblée générale

En 2018, la Communauté de communes Les Portes briardes (CCPB) et la Communauté de communes l'Orée de la Brie (CCOB) ont décidé de mener une étude dont l'objet principal est de définir les conditions et la faisabilité d'un rapprochement.

Faits marquants :

- Le SMEP est le maître d'ouvrage pour porter cette étude et organiser les différentes instances de concertation.
- Une demande de subvention a été présentée par les deux intercommunalités et le SMEP auprès de l'État et de la Région dans le cadre du contrat de plan État-Région (CPER). L'étude est subventionnée.
- Un programme d'études complémentaires a été défini par les élus : Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET) de la CCPB et de la CCOB, contrat local de santé, plan de déplacement.

LA GOUVERNANCE EN CHIFFRES EN 2018

1

PRÉSIDENT

11

VICES-PRÉSIDENTS

41

CONSEILLERS
COMMUNAUTAIRES

16

BUREAUX
COMMUNAUTAIRES

5

CONSEILS
COMMUNAUTAIRES

69

DÉLIBÉRATIONS

LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AU 1ER JANVIER 2018

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur, zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE et emploi : création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme

Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Collecte et traitement des DÉCHETS des ménages et déchets assimilés

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

Création, aménagement et entretien de la VOIRIE d'intérêt communautaire

- Intérêt communautaire : les voies donnant accès aux aires d'accueil des gens du voyage ; la création, l'aménagement et l'entretien des itinéraires de liaisons douces tels que définis dans la notice de présentation et les plans de principe

Protection et mise en valeur de l'ENVIRONNEMENT, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.

- Intérêt communautaire : élaboration et animation du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Construction, entretien et fonctionnement d'ÉQUIPEMENTS CULTURELS d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire ; en matière de développement et d'aménagement sportif de l'espace communautaire : construction, aménagement, entretien et gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire

- En matière d'équipements culturels, est défini comme étant d'intérêt communautaire :
 - Festival de musique à l'échelle intercommunale (fonctionnement)
 - Étude sur le transfert des conservatoires et des écoles de musique
- En matière d'équipements sportifs, est défini comme étant d'intérêt communautaire :
 - Bassin nautique intercommunal situé sur les communes de Gretz-Armainvilliers et de Tournan-en-Brie (construction, fonctionnement, aménagement)
 - Dojo intercommunal situé sur la commune d'Ozoir-la-Ferrière (construction, fonctionnement, aménagement)
 - Salle de gymnastique située sur la commune de Lésigny (construction, fonctionnement, aménagement)

- En matière d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire est défini comme étant d'intérêt communautaire :
 - Établissement communal public répondant aux caractéristiques suivantes : groupe scolaire de + de 800 élèves

ACTION SOCIALE d'intérêt communautaire

- Intérêt communautaire : les actions en faveur du développement des réseaux de santé de proximité et des réseaux thématiques de prévention en partenariat avec l'Agence régionale de santé, le Conseil départemental de Seine-et-Marne, l'hôpital de Forcilles, la clinique de Tournan-en-Brie, les professionnels de santé

POLITIQUE DE LA VILLE : élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat de ville

- Intérêt communautaire : le soutien à la Mission locale, le soutien au Contrat ville de la commune d'Ozoir-la-Ferrière, l'animation des dispositifs locaux d'intérêt communautaire de sécurité et de prévention de la délinquance ; le soutien aux actions contre les violences faites aux femmes

Création et gestion de MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC et définition des obligations de service au public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations

COMPÉTENCES FACULTATIVES

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE : conception, construction et commercialisation d'infrastructures, de réseaux et de services locaux de communications électroniques et activités connexes

TRANSPORT : réalisation d'études pour la définition et la réalisation d'un ou plusieurs services de transport et de nouveaux modes de déplacement sur le territoire intercommunal, en particulier les transports en commun, dans le respect des Autorités Organisatrices du Transport

Contribution financière au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)



MOYENS GÉNÉRAUX

Pour mener à bien ses projets, la Communauté de communes s'appuie sur ses agents ressources : comptabilité, affaires générales, marchés, ingénierie.

RESSOURCES HUMAINES

En 2018, 11 agents ont travaillé à la Communauté de communes dont 2 à temps partiel (80%) correspondants à 10,6 équivalents temps plein.

FAITS MARQUANTS

- 1 agent à temps partiel en charge des ressources humaines, de la comptabilité, de l'exécution des marchés
- 1 agent à temps partiel sur des missions d'instruction du droit des sols
- Nombre d'arrêtés : **37**
- Nombre de contrats/avenants : **3**
- Nombre d'offres d'emplois diffusées : **7**
- Nombre de jours de formation : **126** jours (116 jours pour 4 agents de catégorie A, 10 jours pour 2 agents de catégorie C)
- Rédaction du rapport annuel sur l'égalité femmes/hommes : taux de féminisation de **100%**
- Âge moyen des effectifs : **46 ans**
- **Des agents mis à disposition** détachés des communes en appui de dossiers stratégiques (versement d'indemnités de missions pour activités accessoires)
- Mise en œuvre du prélèvement à la source
- Recrutement de 3 agents : 1 assistante de direction, 1 responsable service urbanisme (remplacement), 1 instructrice ADS (remplacement) et renouvellement du CAE de la chargée emploi
- Frais de personnel des travaux d'entretien des zones d'activité économique (ZAE) facturés dans le cadre de conventions de gestion intégrées aux charges de personnel de la Communauté de communes

RÉPARTITION DES EMPLOIS



Catégorie A
5 agents



Catégorie B
1 agent



Catégorie C
4 agents

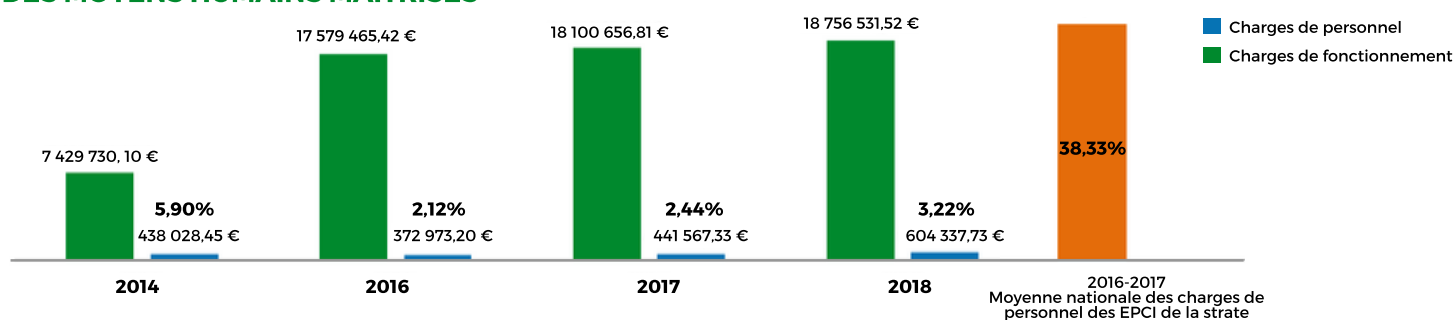


Contrat d'accompagnement à l'emploi
1 agent



Agents mis à disposition en fonction des projets

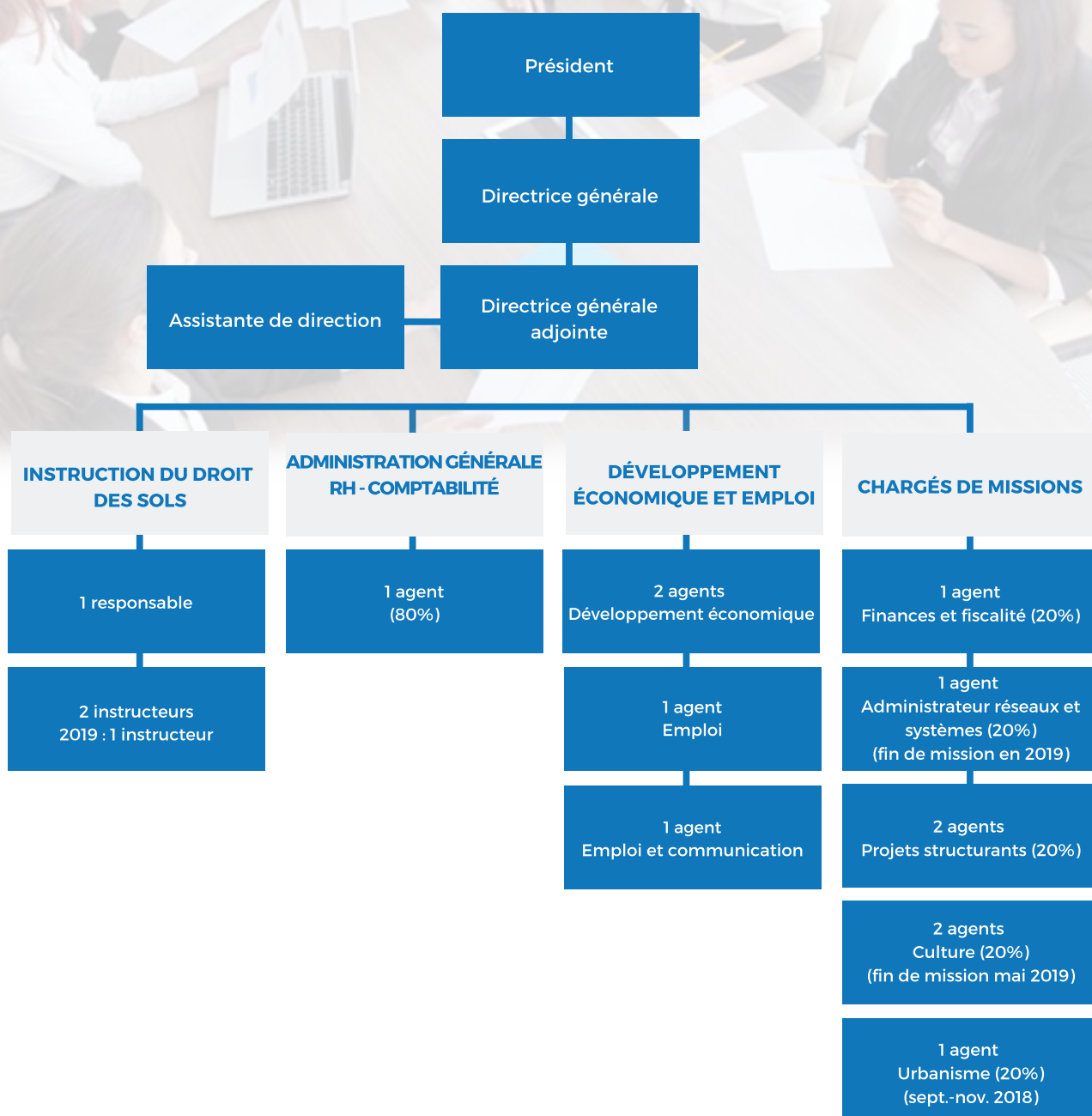
DES MOYENS HUMAINS MAÎTRISÉS



ET EN 2019...

- Titularisation de 2 agents stagiaires catégorie A après réussite au concours
- Recrutement d'un agent en catégorie C suite à un contrat CAE/CUI
- Réorganisation du service urbanisme suite au départ d'un agent catégorie C en février
- Avancement au grade d'attaché principal d'un agent catégorie A (service développement économique)
- Départ en retraite d'un agent du service emploi en décembre
- Mise à disposition d'un chargé de mission supplémentaire (aménagement du territoire et projets structurants)
- Fin de mission de 3 chargés de mission (culture, informatique)
- Évolution des missions professionnelles de deux agents du service développement économique pour renforcer l'administration générale

ORGANIGRAMME DES SERVICES



MUTUALISATION DES SERVICES

FAITS MARQUANTS

- Approbation de la convention cadre régissant les engagements respectifs de la Communauté de communes et des communes membres dans le cadre du service instruction du droit des sols



INTERVENTIONS JURIDIQUES

FAITS MARQUANTS

La Communauté de communes a renouvelé les conventions d'assistance et de conseils avec le cabinet d'avocats Landot et Associés pour la sécurisation des actes et SVP pour son service d'information et d'aide à la décision. En 2018, 30 dossiers ont été étudiés.

Cabinet Landot et associés

6 dossiers :

- Projet de fusion CCPB / CCOB
- Construction équipements communautaires
- Adoption du budget 2018 (DGF bonifiée)
- Rédaction des statuts
- Suivi de la convention demi-échangeur
- Attributions de compensations 2018 - clause de révision charges de fonctionnement

SVP

24 dossiers :

- Urbanisme : 1
- Administration générale : 21
- Ressources Humaines : 2



ET EN 2019...

Cabinet Henri Abecassis :

- Assurance dommage ouvrage dojo intercommunal et salle de gymnastique intercommunale
- Sécurisation DCE AGV

Cabinet Landot :

- Attributions de compensation
- Convention demi-échangeur
- Gouvernance 2020
- Intérêt communautaire

Cabinet Jérôme Piton :

- Aide à la rédaction des conventions et des promesses de vente des fonciers pour la création des liaisons douces intercommunales (département, communes, partenaires)

SYSTÈMES D'INFORMATIONS

FAITS MARQUANTS

- En l'absence de ressources internes, **1 chargé de mission** mis à disposition par la commune d'Ozoir-la-Ferrière assure la gestion des systèmes d'informations (fin de mission en 2019)
- **Parc informatique :**
 - **3 serveurs** (Operis utilisé par le service instruction du droits des sols, Ciril RH utilisé par le service des Ressources Humaines et Finances/Ciril utilisé pour les finances)
 - **11 postes de travail**
- Gestion de la téléphonie : **2 lignes mobiles et 14 lignes fixes**
- Imprimantes : **3 copieurs et 1 imprimante**
- Renouvellement de **2 copieurs**



ET EN 2019...

- Migration du logiciel Ciril RH
- Contrat de prestation de service établi avec la commune d'Ozoir-la-Ferrière afin de renforcer l'assistance informatique et réseaux
- Signature d'un contrat d'abonnement pour un logiciel permettant de piloter les emprunts

COMMUNICATION

CONFÉRENCE / DÉBAT
IN-
VI-
TA-
TION

CHANGER, C'EST EXISTER DEMAIN !
JEUDI 15 NOVEMBRE 2018
OZOR-LA-FERRÈRE

ATELIERS DE LA CRÉATION
ET DE LA JEUNE ENTREPRISE
Organisés par la Communauté de communes Les Portes Briardes

22 juin 2018 - Tourneval-Brie
Auditez le suivi de votre activité
grâce aux tableaux de bord

04 septembre 2018 - Lésigny
Développez votre projet et explorez
ses potentialités à l'aide de CANVAS

19 novembre 2018 - Ozor-la-Ferrère
Le commercial - un enjeu stratégique pour
développer et valoriser votre territoire

14 janvier 2019 - Ozor-la-Ferrère
Les clés pour une professionnalisation réussie

LES ATELIERS POUR L'EMPLOI
Organisés par la Communauté de communes Les Portes Briardes

Identifiez vos
atouts et vos
compétences

Construisez
votre carte
de recherche d'emploi

Dynamisez votre recherche d'emploi

RAPPORT
D'ACTIVITÉS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
LES PORTES BRIARDES ENTRE VILLES ET FORÊTS

2016 ET 2017

La Communauté de communes conçoit et réalise en interne ses campagnes de communication. Elle diffuse ses informations sur son site internet, sa page Facebook et les magazines municipaux.

FAITS MARQUANTS

- Collaboration avec une graphiste indépendante pour la création de l'invitation à la Conférence/débat : "Changer c'est exister demain" à destination des chefs d'entreprises des zones industrielles du territoire
- **200 "Save the Date"** envoyés par courriels et **400 invitations** envoyées par courriers aux entreprises



- **4 flyers et affiches** réalisés en interne (ateliers thématiques emploi, Club Emploi, ateliers de la création)
- **7 articles et communiqués de presse** rédigés par la Communauté de communes à destination des magazines municipaux et des médias locaux
- Réalisation de **2 Flashs Emploi** semestriels
- Réalisation en interne du rapport d'activités des années 2016 et 2017
- **178 abonnés** à la page Facebook Emploi-Les Portes briardes
- **14 événements** organisés par la Communauté de communes publiés sur Facebook

LANCEMENT DU SITE INTERNET DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES www.lesportesbriardes.fr



Afin de répondre au mieux à la demande des habitants tout en renforçant l'identité et l'attractivité du territoire, la Communauté de communes s'est dotée d'un site Internet.

À la fois vitrine du territoire et véritable service à l'usager, le site Internet a été pensé pour offrir un accès direct à l'ensemble des informations utiles à ses différents publics.

Il a été créé en partenariat avec l'association Travail Entraide dans le cadre du dispositif "Insernautes".

LE SITE EN CHIFFRE

22 MAI 2018

LANCEMENT OFFICIEL DU
SITE INTERNET

34

ARTICLES PUBLIÉS
SUR LE SITE

PLUS DE 2 000

UTILISATEURS
DE JUIN À DÉCEMBRE 2018

2 800

PAGES VUES
DE JUIN À DÉCEMBRE 2018

ET EN 2019...

- Réalisation en interne de flyers et d'affiches pour les événements emploi (Rallye Emploi, Club Emploi, ateliers thématiques)
- Collaboration avec une graphiste indépendante pour la création des plans de communication des projets structurants : dojo, salle de gymnastique, liaisons douces intercommunales, culture...

MARCHÉS PUBLICS

L'administration de la Communauté de communes gère, en interne, les procédures de mise en concurrence liées à la commande publique.

FAITS MARQUANTS

2018 : 18 procédures de marchés publics

2019 : 15 procédures de marchés publics (dont deux marchés de travaux de 13 lots chacun)

Zones d'activité économique

Dufay Mandre (Espaces verts ZAE)

Dojo intercommunal

Cabinet Carsault (Maîtrise d'œuvre)

Bureau Veritas (Contrôleur Technique)

Dekra (Coordination Sécurité et Prévention de la Santé)

BP consulting (Ordonnancement Pilotage et Coordination)

Salle de gymnastique intercommunale

Carsault (Maîtrise d'œuvre)

Bureau Veritas (Contrôleur Technique)

Cossec (Coordination Sécurité et Prévention de la Santé)

BP consulting (Ordonnancement Pilotage et Coordination)

Liaisons douces intercommunales

Bureau E.V.A (Maîtrise d'œuvre)

Aires d'accueil des gens du voyage

Logabat (Maîtrise d'œuvre)

DM Services (Gestion des deux aires d'accueil)

Masterdiag (Études géotechniques)

Transport à la demande

Bureau ITER (Étude de besoin)

Divers

SVP Manager (Appui juridique)

Challenges publics (Accompagnement à l'application de la clause de revoyure)

Calia Conseil (Pacte financier et fiscal)

Calia Conseil (Impact installation nouvelle entreprise sur le territoire)

ET EN 2019...

- Lancement des marchés publics pour la construction des projets structurants : dojo intercommunal, salle de gymnastique intercommunale, liaisons douces intercommunales, aire d'accueil des gens du voyage
- Lancement des marchés publics pour la requalification de l'aire d'accueil de Tournan-en-Brie
- Concours d'architecte pour le bassin nautique

FINANCES

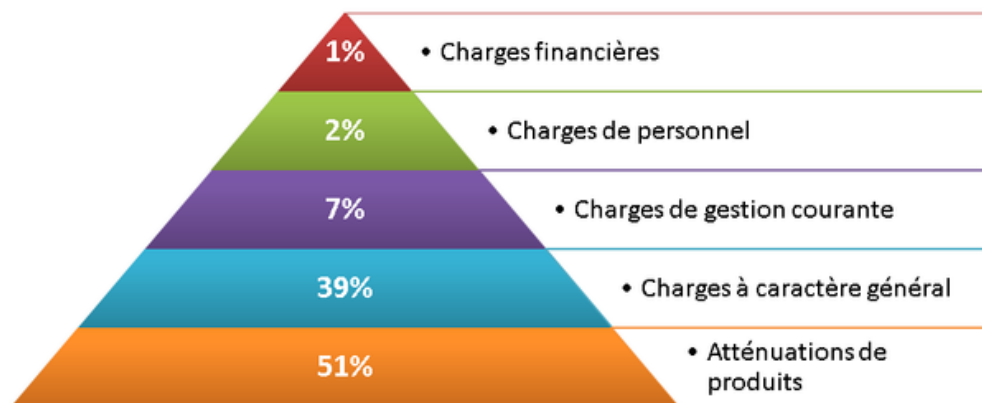
En 2018, la Communauté de communes a conforté son Programme d'Investissements particulièrement ambitieux axé sur la création de projets structurants. Grâce à son très faible endettement (2,1 M€) et son épargne brute (2,2 M€), la Communauté de communes dispose des moyens nécessaires à la mise en œuvre de son Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI). Néanmoins afin de tenir ses engagements, considérant les baisses de dotations de l'État, elle doit pratiquer une gestion rigoureuse de ses finances.

FAITS MARQUANTS

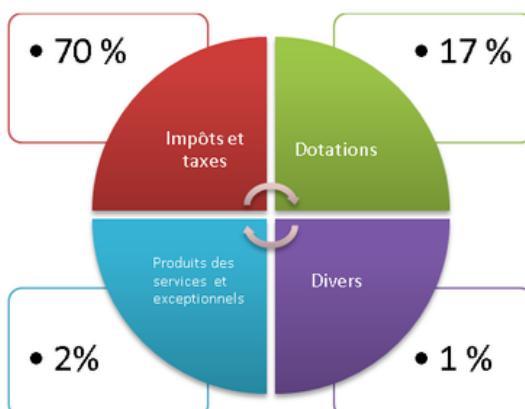
- Étude pour la mise en place d'un Pacte financier et fiscal
- Réalisation d'une CLECT pour la révision du transfert de charges de fonctionnement des zones d'activité économique
- Études pour la construction d'un dojo, d'une salle de gymnastique, des liaisons douces et d'un bassin nautique
- Sélection des maîtres d'œuvre pour le dojo, la salle de gymnastique, la requalification de l'aire d'accueil de Tournan-en-Brie et les liaisons douces
- Versement du troisième acompte relatif à l'aménagement numérique
- **884** écritures réalisées dont : 725 mandats en dépenses et 159 titres en recettes
- **441** factures émises

BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT



RECETTES



STRUCTURES DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



**RÉSULTAT
DE SECTION INVESTISSEMENT**

+ 1 647 378, 25 €

**RÉSULTAT
DE SECTION FONCTIONNEMENT**

+ 5 251 182,89 €

ET EN 2019...

- Poursuite de l'étude du pacte financier et fiscal
- Analyse financière et comptable des charges transférées concernant les huit zones d'activité économique
- Mise à jour du Programme Pluriannuel des Investissements (PPI)
- Réalisation d'un emprunt pour le financement du programme d'investissements
- Mise à jour des tableaux de bord financiers concernant les projets structurants
- Évaluation des charges d'investissements des ZAE
- Mise en œuvre et suivi financier des fonds de concours (1 million d'euros) pour soutenir l'investissement des communes de Férolles-Attilly (voirie, patrimoine), de Gretz-Armainvilliers (création de trottoirs, d'un parc de détente et réfection de la voirie) et de Tournan-en-Brie (réhabilitation d'une grange, création d'un terrain synthétique et d'une piste d'athlétisme et réfection de la voirie)



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le pôle développement économique et emploi assure des missions d'ingénierie, d'aménagement et de promotion du territoire afin de favoriser les énergies locales et mettre en œuvre les conditions d'accueil des nouvelles entreprises.

Depuis le 1er janvier 2017, la Communauté de communes gère huit zones d'activité réparties sur les communes d'Ozoir-la-Ferrière, de Gretz-Armainvilliers et de Tournan-en-Brie. Elle a souhaité, en 2018, conforter la diversité du développement économique local en développant la proximité avec les chefs d'entreprises en organisant des événements afin de créer du lien et du réseaux avec les acteurs économiques.

FAITS MARQUANTS

GESTION DES 8 ZONES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

- Reconduction des conventions de gestion de services des ZAE avec les communes d'Ozoir-la-Ferrière et Tournan-en-Brie qui permet un travail d'entretien régulier, grâce à l'expertise et aux moyens humains et matériels des communes concernées
- Depuis le 1er janvier 2018, la Communauté de communes gère avec ses propres contrats les ZAE de Gretz-Armainvilliers. Elle a passé un marché public d'entretien des espaces verts et des prestations ponctuelles pour la gestion de l'éclairage public, de la propreté urbaine, de la voirie et du déneigement

Création du demi échangeur RN4 Gretz-Armainvilliers

- Réunion du groupe de travail sur l'actualisation de la convention tripartite en mars 2018

ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION ET À LA REPRISE D'ENTREPRISE

La Communauté de communes soutient activement la création d'entreprise, elle réalise un accompagnement personnalisé des porteurs de projet en partenariat avec les acteurs du territoire.

- **39 porteurs de projets** accompagnés, **11 entreprises créées** et **35 emplois créés**
- Organisation de **4 ateliers thématiques** à destination de **26 porteurs de projet** du territoire en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Seine-et-Marne et les experts du territoire :
 - "Améliorez le suivi de votre activité grâce aux tableaux de bord"
 - "Développez votre projet et exploitez son potentiel avec la méthode CANVAS"
 - "La communication : un enjeu stratégique pour développer et fidéliser votre clientèle"
 - "Les clés pour une présentation commerciale réussie"



Atelier thématique " améliorez le suivi de votre activité grâce au tableau de bord " animé par Afile 77 à Tournan-en-Brie en juin 2018

PARTENARIAT INITIATIVE MELUN VAL DE SEINE & SUD SEINE-ET-MARNE



Depuis 2013, la Communauté de communes est adhérente à la plateforme Initiative France « Initiative Melun Val de Seine et Sud Seine-et-Marne », premier réseau français de financement et d'appui à la création et reprise d'entreprises par le biais du prêt d'honneur.

Le partenariat a permis d'accompagner et de soutenir **17 entreprises** du territoire. **60 emplois** directs ont été générés ou maintenus et **1 600 700 euros** de prêts bancaires ont été mobilisés, soit un effet de levier de 6,6.

En 2018, **9 entreprises** ont bénéficié de prêts d'honneur pour un montant total de **112 800 euros** (5 créations et 4 reprises). **24 emplois directs** ont été générés ou maintenus dès la création.

ANIMATION DU TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL

- Organisation d'une conférence/débat « **Changer c'est exister demain** », à la Ferme Pereire à Ozoir-la-Ferrière, dédiée aux chefs d'entreprises du territoire pour partager, créer du lien et favoriser l'émergence d'un réseau d'acteurs économiques

Prospection d'entreprises

- **11 visites d'entreprises** du territoire par une chargée de mission développement économique et une chargée d'accueil emploi

Bassin d'emploi de Marne-la-Vallée

- Participation à une réunion organisée par Seine-et-Marne Attractivité : présentation de l'animateur du bassin d'emploi

Bourse aux locaux

- Rencontres et échanges réguliers avec des professionnels de l'immobilier intervenant sur le territoire : suivi mutualisé des locaux vacants et des transactions, échanges réguliers pour répondre aux demandes de recherche de locaux : **14 demandes enregistrées** en 2018 (locaux industriels et/ou commerciaux)
- Lien vers la bourse aux locaux de Seine-et-Marne attractivité sur le site internet de la Communauté de communes

POLITIQUE LOCALE DU COMMERCE



Le service a adhéré en juin 2018 au **dispositif CILA**, créé par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne, dans le cadre de la mise en place de l'observatoire du commerce local.

Cet outil permet de gérer l'appareil commercial sédentaire grâce à une interface cartographique, de localiser des locaux vacants, d'anticiper des mutations commerciales, de transmettre des informations économiques aux créateurs/repreneurs/investisseurs ou aux élus comme outil d'aide à la décision.

Bilan de juin à décembre 2018

- **452** commerces en activité sur le territoire intercommunal
- **103** enseignes nationales
- **57** locaux vacants (soit 11,19 % de l'équipement commercial du périmètre)
- **33** changements enregistrés : 14 changements de propriétaires, 7 changements d'activité, 1 changement d'adresse, 9 commerces fermés, 2 ouvertures

ET EN 2019...

- Reconduction de l'adhésion au dispositif CILA et réalisation d'un bilan sur l'évolution du commerce présenté en commission développement économique et emploi
- Évaluation des charges d'investissement des ZAE : définition d'un Programme Pluriannuel des Investissements
- Participation au Comité stratégique restreint d'installation du bassin d'emploi de Marne-la-Vallée
- Partenariat avec Seine-et-Marne Attractivité
- Poursuite du partenariat avec Initiative Melun Val-de-Seine & Sud Seine-et-Marne
- Recrutement d'un chargé de développement économique

EMPLOI

La Communauté de communes accompagne les demandeurs d'emploi dans leur recherche d'emploi, les informe sur les dispositifs, les formations et leur propose des offres d'emploi ciblées.

L'accueil et l'accompagnement est assuré au sein de trois accueils de proximité à Ozoir-la-Ferrière, Gretz-Armainvilliers et Tournan-en-Brie.

Le service assure ses missions en collaboration avec ses partenaires économiques et le service public de l'emploi (Pôle Emploi, Mission Locale...).

FAITS MARQUANTS

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL DES DEMANDEURS D'EMPLOI

- **492** demandeurs d'emploi reçus par le service : 12 à Lésigny, 118 à Gretz-Armainvilliers, 193 à Ozoir-la-Ferrière et 169 à Tournan-en-Brie
- **2 907** passages enregistrés dans les accueils de proximité : 23 à Lésigny, 303 à Gretz-Armainvilliers, 1 005 à Ozoir-la-Ferrière et 1 576 à Tournan-en-Brie
- **752** mises en relation entre demandeurs d'emploi et employeurs
- **180** retours à l'emploi connus (source pôle développement économique et emploi)

ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF DES DEMANDEURS D'EMPLOI

- Mise en place des « **Ateliers pour l'Emploi** » :
 - "Mes atouts, mes compétences"
 - "Construire mes outils de recherche d'emploi"
 - "Ma recherche d'emploi en numérique"

20 ateliers animés sur le territoire : **61 participants**

- **1 atelier** « mon image professionnelle » animé par l'agence Akoya Conseil & Formation : **11 participants**
- **3 réunions du Club Emploi** animées à Ozoir-la-Ferrière : **23 participants**



Atelier thématique "Mon image professionnelle" animé par l'agence AKoya Conseil et Formation à Ozoir-la-Ferrière en mai 2018

5ÈME ÉDITION DU RALLYE EMPLOI



En octobre 2018, le service a organisé la cinquième édition du **RALLYE EMPLOI** en partenariat avec l'association Travail Entraide. Les « Ambassadeurs » ont eu l'opportunité de rencontrer et d'échanger avec Monsieur Gabriel Schumacher, Directeur de l'**entreprise BSH Electroménager** à Tournan-en-Brie. Ils ont également pu visiter les locaux de l'entreprise en présence de Monsieur Gérard Choulet, vice-président en charge du développement économique et de l'emploi. Les **13 participants**, ont rencontré **54 entreprises** et recensé **12 offres d'emploi**.

- Organisation d'une journée « **Jobs en stock** » en partenariat avec la ville de Tournan-en-Brie et les partenaires de l'emploi (Pôle emploi, la Mission locale, l'association Travail Entraide, XL Emploi, Cap emploi et les agences d'intérim du territoire) suite à l'installation de la plateforme Conforama
- L'événement a permis d'accueillir **152 visiteurs**

Politique de la ville

La Communauté de communes est cosignataire du contrat de ville porté par la commune d'Ozoir-la-Ferrière, elle apporte son expertise en matière de développement économique et d'accompagnement à l'emploi.

- **4 subventions obtenues** du CGET pour les actions pilotées par la CCPB :
 - « Rallye Emploi » : 2 000 euros
 - « Accompagnement collectifs des demandeurs d'emploi » : 3 000 euros
 - « Plateforme digitale dédiée à l'emploi local » : 3 000 euros
 - « Ateliers création d'entreprise » : 2 000 euros
- **23 demandeurs d'emploi** résidant dans le QPV sont accompagnés par le service

PLATEFORME DIGITALE DÉDIÉE À L'EMPLOI LOCAL



En 2017 la Communauté de communes a lancé une plateforme digitale qui recense toutes les offres d'emploi, de stages, d'alternance et de formations disponibles sur son territoire dans l'objectif de faciliter la mise en relations entre entreprises et habitants.

Depuis sa création, **281 offres d'emploi** ont été déposées et gérées par le pôle développement économique et emploi.

Bilan 2018

- **13 210** visiteurs enregistrés
- **64 335** pages vues
- **133** offres d'emploi traitées par le service
- **20** offres d'emploi pourvues par le service



ET EN 2019...

- Renforcement du « Club Emploi » : 1 réunion par mois animée par le service ou en partenariat avec les acteurs de l'emploi
- Renforcement du partenariat avec l'agence Pôle Emploi de Pontault-Combault : organisation d'ateliers thématiques sur le territoire de la Communauté de communes
- Renouvellement de l'action « Rallye Emploi » en partenariat avec Travail Entraide
- Renouvellement de l'abonnement annuel avec la société TagEmploi pour la plateforme dédiée à l'emploi local
- Partenariat avec l'association Travail Entraide pour l'accueil du relais emploi de Gretz-Armainvilliers

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

INSTRUCTIONS DU DROIT DES SOLS

Depuis 2010, l'intercommunalité propose à ses communes membres un service commun du droit des sols pour instruire les autorisations d'urbanisme déposées sur leur territoire et leur apporter des conseils en matière réglementaire. Depuis 2018, une convention cadre les relations entre les collectivités signataires. Quatre communes font appel à ce service.

FAITS MARQUANTS

Projets importants instruits par le service commun

- Aménagement d'un lotissement de 31 lots sur la commune de Férolles-Attilly
- Construction d'un enclos à girafes et agrandissement d'un enclos pour chimpanzés au zoo de Férolles-Attilly
- Construction de 151 logements dont 63 logements sociaux et 88 logements en accession sur la commune d'Ozoir-la-Ferrière
- Construction d'un ensemble immobilier de 45 logements sur la commune d'Ozoir-la-Ferrière
- Réaménagement d'un site pour l'aménagement des services techniques municipaux d'Ozoir-la-Ferrière
- Extension de la maison de la Petite Enfance d'Ozoir-la-Ferrière
- Réalisation de jardins familiaux sur la commune de Tournan-en-Brie
- Extension du camping de Tournan-en-Brie avec 27 emplacements créés
- Extension pour la réalisation d'une salle d'activités d'un équipement appartenant à la Fondation d'Auteuil sur la commune de Tournan-en-Brie

Service

- Recrutement de 2 instructeurs dont 1 responsable de service suite à des départs : 2 agents à temps plein (dont la responsable de service) et 1 agent à 80% (à partir de septembre)
- Déploiement du module cartographique dans le logiciel métier Urbanisme avec intégration des PLU de chaque commune
- Rédaction et signature d'une convention de gestion pour l'instruction du Droit du Sol entre la CCPB et les communes d'Ozoir-la-Ferrière, Tournan-en-Brie, Férolles-Attilly et Lésigny. La commune de Gretz-Armainvilliers a choisi d'instruire elle-même ses demandes
- Rédaction d'un guide utilisateur Oxalis
- Appui technique sur la gestion du foncier pour les projets de liaisons douces et la construction des équipements intercommunaux

Concertations

- Accompagnement de la commune d'Ozoir-la-Ferrière pour la révision de son PLU
- Participation aux réunions Publiques Personnes Associées (PPA)



Autorisations d'urbanisme

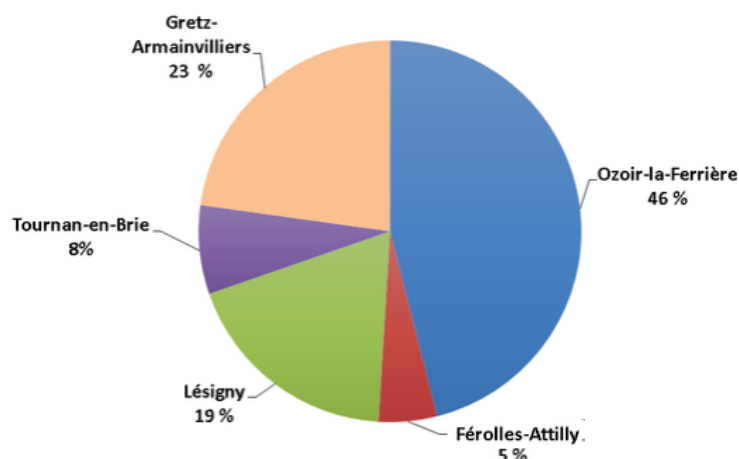
Le service commun instruit pour les communes les certificats d'urbanisme opérationnel (CUB), les déclarations préalables (DP), les permis d'aménager (PA), les permis de construire (PC) et les permis de démolir (PD).

- Le service instructeur a repris l'instruction des dossiers pour les quatre communes adhérentes à partir du mois de mars.
- 518 dossiers ont été instruits en 2018

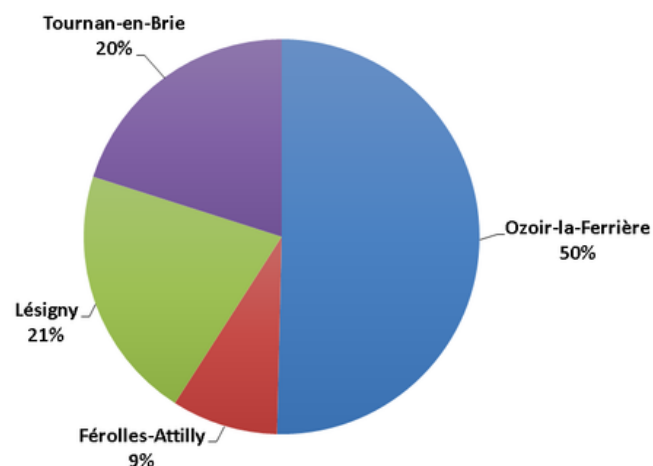
Nombre de dossiers par communes (source Communauté de communes)

	CUB	DP	PA	PC	PD	TOTAL 2017	TOTAL 2018
Ozoir-la-Ferrière	2	190	0	68	1	600	261
Tournan-en-Brie	20	66	2	16	0	98	104
Lésigny	0	95	0	12	1	244	108
Férolles-Attilly	1	23	2	19	0	64	45
Gretz-Armainvilliers						297	0
TOTAL	23	374	4	115	2	1 303	518

2017



2018



ET EN 2019...

- Accompagnement des communes de Férolles-Attilly et d'Ozoir-la-Ferrière pour la révision de leur PLU, participation aux réunions et accompagnement à la rédaction du règlement
- Gestion des problématiques foncières pour les projets de liaisons douces et la construction des équipements intercommunaux
- Suivi de la procédure foncière concernant le projet du bassin nautique intercommunal
- Réflexion et mise en place des procédures d'archivage et de désarchivage des dossiers d'autorisation d'urbanisme en concertation avec les communes
- Portage du Plan Climat Air-Énergie Territorial par la responsable du service

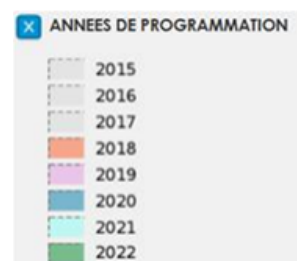
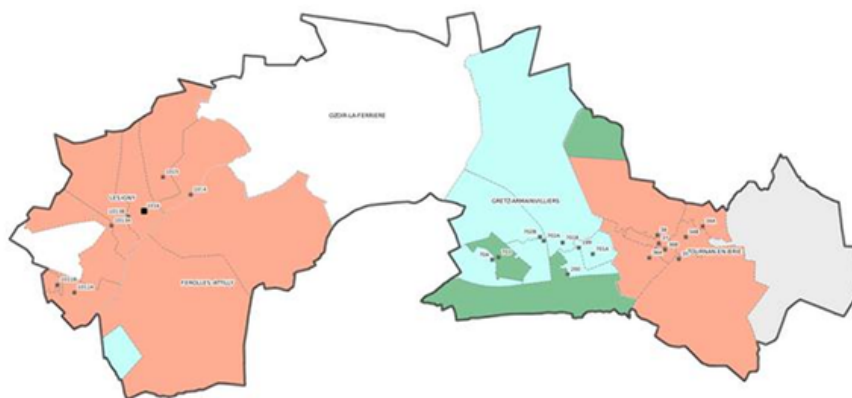
DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

La mission de la Communauté de communes est de faciliter le déploiement de la fibre sur son territoire. En 2015, elle a signé une convention avec le syndicat Seine-et-Marne Numérique qui porte le projet de déploiement de la fibre optique jusqu'à l'habitation pour son compte.

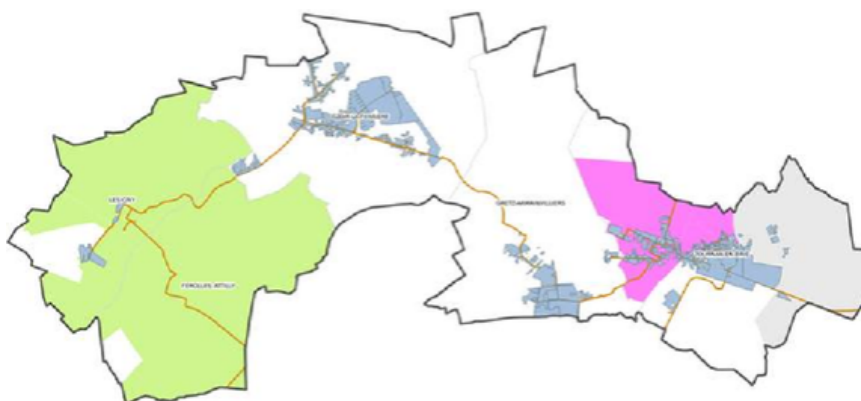
FAITS MARQUANTS

- **Déploiements de 5 904 prises en 2018 et 2019** sur trois communes du territoire comme suit :
 - Férolles-Attilly : 417 prises
 - Lésigny : 2 347 prises
 - Tournan-en-Brie : 3 140 prises
- Lancement de la commercialisation des déploiements pour les communes de Férolles-Attilly, de Lésigny et de Tournan-en-Brie
- **4 Comités syndicaux** se sont tenus
- Coût de l'opération pour la Communauté de communes : 1 230 024 € HT
- Coût total de l'opération : 6 649 092 € HT

Programme des déploiements



Commercialisation des déploiements



source Seine-et-Marne Numérique

ET EN 2019...

- Prévisions des déploiements pour les années à venir :
 - 2021 : 2 977 prises à Gretz-Armainvilliers. Il existe sur la commune un réseau de monté en débit
 - 2022 : 1 023 prises à Gretz-Armainvilliers et 17 prises à Tournan-en-Brie
 - 2023 : 30 prises à Férolles-Attilly
- Organisation de salons de commercialisation à Lésigny et Tournan-en-Brie

MOBILITÉ

Convaincus du rôle de l'éco-mobilité au service de la dynamique locale, les élus communautaires ont souhaité développer des solutions de transports alternatifs à la voiture particulière. En janvier 2020, le TAD sera une réalité sur le territoire.

TRANSPORT À LA DEMANDE

Après une étude approfondie des déplacements et de l'offre de transport sur son territoire, la Communauté de communes a porté en 2018 un projet de TAD auprès de l'autorité régulatrice des transports en Île-de-France, Île-de-France mobilités. Son objectif est d'obtenir la labellisation Île-de-France mobilités du dispositif. Ainsi le dispositif vise à favoriser la complémentarité entre les lignes régulières, le transport à la demande et le renforcement de certaines lignes.

FAITS MARQUANTS

- Dans le cadre de l'étude de faisabilité une enquête mobilités auprès des entreprises a été organisée en janvier 2018
- L'étude a démontré un enjeu et un intérêt indéniable à développer une offre de transport public renforcée et plus efficiente pour les zones d'activité en particulier sur Gretz-Armainvilliers et Tournan-en-Brie
- Nombreuses réunions de concertation avec Île-de-France mobilités et N4 mobilités
- Comité de pilotage avec les communes membres



ET EN 2019...

- En juillet 2019, le Conseil d'administration d'Île-de-France mobilités a approuvé la mise en place du service de TAD de la Communauté de communes. Pour la deuxième fois en Île-de-France, le dispositif est labellisé ce qui implique une prise en charge financière intégrale par l'autorité régulatrice des transports
- Définition d'un plan de communication commun avec Île-de-France mobilités, N4 mobilités et les communes membres
- Implantation de nouveaux arrêts de bus
- Mise en route : 6 janvier 2020

CRÉATION DE LIAISONS DOUCES

Engagée dans une démarche de développement durable, la Communauté de communes porte une politique volontariste de développement des circulations douces afin de faciliter l'utilisation de modes de transport alternatifs sur son territoire. 2020 sera l'année du vélo !

FAITS MARQUANTS

- Approbation du schéma directeur des liaisons douces
- Lancement de la maîtrise d'œuvre pour la réalisation et l'aménagement des liaisons douces. La mission est confiée au bureau d'études E.V.A.
- Approbation du plan d'action triennal qui valide la réalisation des **7 itinéraires** sur la période 2019-2021
- Remise du dossier de demande de subventions dans le cadre du « Plan Vélo Régional » (1 338 535 € obtenus)

LES LIAISONS DOUCES EN CHIFFRES EN 2018

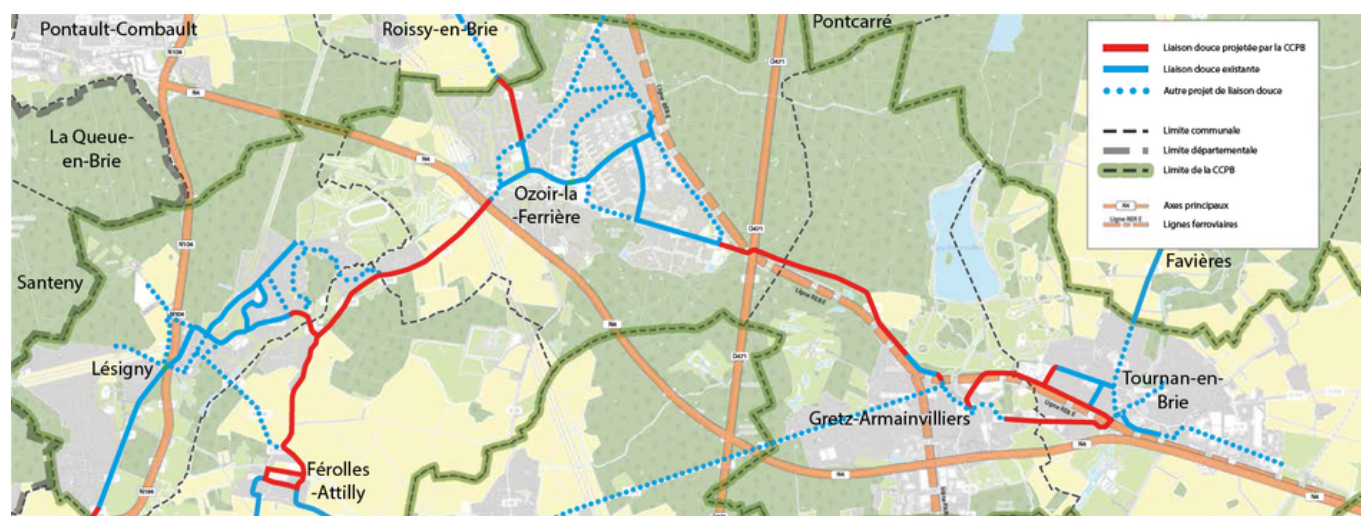
13,5 KM

D'ITINÉRAIRES CYCLABLES
AMÉNAGÉS SUR LES 5 COMMUNES

4 053 482 EUROS

D'INVESTISSEMENT PRÉVISIONNEL

Carte des futures liaisons douces intercommunales



ET EN 2019...

- Demande de subvention auprès du Département dans le cadre du Contrat Intercommunal de Développement (588 817 €)
- Demande de subvention auprès de l'État dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) au titre de l'année 2020 (800 000 € sollicités). Dossier présenté en 2019, reporté en 2020
- Mise en place de conventions de mise à disposition en partenariat avec les communes sur l'acquisition et la mise à disposition des fonciers ainsi que la gestion des futurs équipements
- Identification des parcelles, rencontre avec les propriétaires fonciers et les communes, élaboration des demandes d'autorisation de passage et des promesses de vente
- Parcelles publiques : rencontre des propriétaires, élaboration et signature des conventions de mise à disposition et d'entretien associant les communes et les partenaires publics (15 conventions)
- Signature de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la Communauté de communes de l'Orée de la Brie pour la liaison Lésigny-Servon (début des travaux en décembre 2019)
- Élaboration et lancement du plan de communication (élaboration de la charte graphique, panneaux de chantier, affiches)
- Lancement des marchés publics de travaux au dernier trimestre 2019, signature en novembre 2019

PROJETS STRUCTURANTS

Pour encourager la pratique sportive à tous les niveaux, la Communauté de communes a lancé un plan ambitieux de construction de trois équipements sportifs dont deux pouvant accueillir des compétitions départementales et régionales.

CONSTRUCTION D'UN DOJO INTERCOMMUNAL

FAITS MARQUANTS

- Examen des propositions architecturales reçues dans le cadre du concours de maîtrise d'œuvre
- Dans le cadre de la construction des équipements sportifs sur leur commune, les maires décident de céder leur foncier à la Communauté de communes à l'euro symbolique
- Sélection du maître d'œuvre : la mission est confiée au Cabinet Carsault
- Obtention d'une subvention auprès du Département dans le cadre du Contrat Intercommunal de Développement (CID) (689 200 €)
- Obtention d'une subvention auprès de la Région Île-de-France dans le cadre du dispositif d'aide au développement des équipements sportifs (100 000 €)
- Coût prévisionnel des travaux : 3 012 477,00 € HT



L'équipement sera implanté sur la commune d'Ozoir-la-Ferrière, dans un secteur à dominante sportive et scolaire. Il pourra accueillir jusqu'à **250 spectateurs** lors de compétitions départementales ou régionales. Un parking de 80 places sera également proposé à proximité.

Au total, le futur équipement sera doté d'une surface de **1 800 m²** répartie en trois salles. **3 salles** d'entraînement ou de compétition seront mises à disposition des quelques **1 500 pratiquants** des arts martiaux du territoire.



ET EN 2019...

- Demande de subvention au Conseil Départemental dans le cadre d'un dispositif de soutien à l'investissement pour des projets d'accueil de centres d'entraînements préolympiques et paralympiques
- Demande de subvention auprès de l'État dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) : 800 000 € sollicités. Dossier présenté en 2019, reporté en 2020
- Lancement du marché d'appel d'offres pour la construction de ce nouvel équipement
- Démarrage prévisionnel des travaux en juin 2019 (fin des travaux en février 2020)
- Dossier de demande d'intégration à la liste officielle des centres de préparation aux jeux de Paris 2024 (réception du dossier en novembre 2019)

CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE GYMNASTIQUE INTERCOMMUNALE

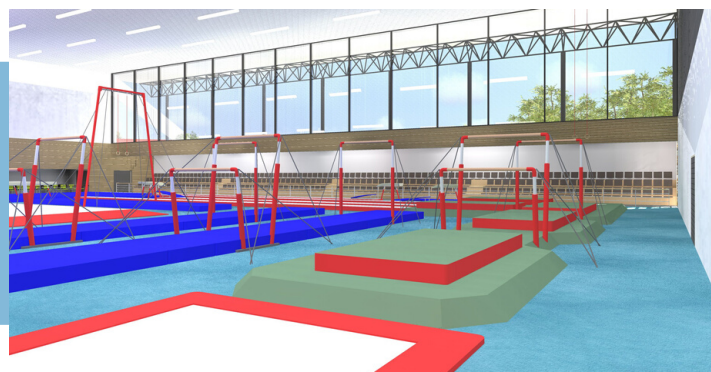
FAITS MARQUANTS

- Examen des propositions architecturales reçues dans le cadre du concours de maîtrise d'œuvre. Le jury a conclu sur le lauréat qui a présenté le meilleur projet pour la Communauté de communes au vu de ses attentes : Cabinet Carsault
- Présentation de l'avant-projet par le maître d'œuvre
- Validation en Conseil communautaire du principe d'acquisition des parcelles concernées à l'euro symbolique
- Coût prévisionnel des travaux : 3 816 501,86 € HT



L'équipement sera implanté sur la commune de Lésigny. L'objectif est d'offrir aux athlètes **un équipement et du matériel performant** leur permettant de pratiquer l'ensemble des disciplines gymniques et olympiques.

Le futur équipement sera doté d'une **surface totale de 2 100 m²** dont une grande salle dédiée à la gymnastique de **1 545 m²**. Des gradins rétractables d'une capacité de **250 places** pourront accueillir les spectateurs lors de compétitions départementales ou régionales.



ET EN 2019...

- Demande de subvention auprès de la Région Île-de-France dans le cadre du dispositif d'aide au développement des équipements sportifs de proximité (100 000 €)
- Demande de subvention au Conseil Départemental dans le cadre d'un dispositif de soutien à l'investissement pour des projets d'accueil de centres d'entrainements préolympiques et paralympiques
- Validation du projet du maître d'œuvre pour pouvoir démarrer les travaux au cours du dernier trimestre 2019
- Lancement d'un marché de travaux pour la construction du futur équipement
- Finalisation du dossier foncier
- Dossier de demande d'intégration à la liste officielle des centres de préparation aux jeux de Paris 2024 (réception du dossier en novembre 2019)

CONSTRUCTION D'UN BASSIN NAUTIQUE INTERCOMMUNAL

FAITS MARQUANTS

- Remise des études d'opportunité, de faisabilité et de pré-programmation par le bureau d'études pour la construction du nouvel équipement nautique
- Réunion du comité de pilotage : échanges sur le pré-programme pour préciser les caractéristiques programmatiques et opérationnelles des scénarii
- Coût prévisionnel des travaux : 8 838 631 € HT

Le bassin nautique intercommunal sera construit entre les communes de Gretz-Armainvilliers et de Tournan-en-Brie. Le projet a été pensé pour répondre aux besoins scolaires et récréatifs d'une population familiale.



ET EN 2019...

- Engagement d'une procédure de concours de maîtrise d'œuvre et constitution d'un jury conformément à la législation en vigueur pour choisir le maître d'œuvre de l'opération
- Traitement des questions foncières notamment la cession des parcelles concernées par la commune de Tournan-en-Brie à la Communauté de communes (à l'euro symbolique)
- Finalisation des études de programmation
- Choix de l'architecte en janvier 2020

CULTURE

CRÉATION DU PREMIER FESTIVAL INTERCOMMUNAL "ÇA JAZZE AUX PORTES BRIARDES"

La Communauté de communes a décidé de favoriser l'action culturelle sur son territoire à destination d'un large public et de valoriser les acteurs culturels locaux (conservatoire et école de musique) qui participent à l'animation et à l'attractivité du territoire.

Ainsi, au printemps 2019 aura lieu le premier festival de musique "Ça Jazze aux Portes Briardes".

FAITS MARQUANTS

- Étude sur le transfert des conservatoires et écoles de musique de la CCPB réalisée par 2 chargés de mission
 - Enquête auprès des communes
 - Diagnostique des équipements
 - COFIL de restitution
- Définition d'une programmation pour l'année 2019 avec les communes membres
- Régie technique et communication
- Organisation de l'évènement en s'appuyant sur les écoles de musique et conservatoires communaux

ET EN 2019...

- Communication de l'évènement
- Organisation de l'évènement sur l'ensemble du territoire : un concert sur chaque commune
- Coût prévisionnel de l'évènement : 15 403 € TTC



GESTION DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

La Communauté de communes gère deux aires d'accueil des gens du voyage situées sur les communes de Lésigny et de Tournan-en-Brie.

Dans le cadre du schéma départemental d'accueil des gens du voyage, la Communauté de communes doit répondre à la problématique de familles sédentarisées sur son territoire.

FAITS MARQUANTS

- En 2018, le projet de réaménagement de l'aire d'accueil de Tournan-en-Brie a été présenté en commission consultative des gens du voyage
- Signature d'une convention entre l'État et la Communauté de communes relative à la Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale (M.O.U.S.) pour le projet de relogement des familles sédentarisées à Ozoir-la-Ferrière. La M.O.U.S. s'inscrit dans un processus d'insertion mené le plus en amont possible auprès des familles. Elle a vocation à prendre en compte l'ensemble des problématiques sociales, techniques et juridiques tout au long de la démarche de relogement. Dans ce cadre, l'État a accordé une subvention correspondant à 50% du coût HT de la M.O.U.S
- Lancement de la mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du voyage de Tournan-en-Brie, désignation du bureau d'études LOCABAT
- Demande et obtention d'une subvention de 500 000 € dans le cadre de la Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux (DETR)

	Lésigny		Tournan-en-Brie	
	2017	2018	2017	2018
Période d'ouverture	1 ^{er} janvier au 27 juillet 29 août au 31 décembre	1 ^{er} janvier au 27 juillet 28 août au 31 décembre	1 ^{er} janvier au 23 juin 22 juillet au 31 décembre	du 1 ^{er} janvier au 23 mai
Taux de remplissage	80%	85%	50%	28%
Nombre de personnes accueillies	144	105	245	93
Nombre de personnes ayant effectué plusieurs séjours	127	68	116	20
Durée moyenne de séjour	moins de 15 jours : 16 entre 15 jours et 6 mois : 86 plus de 6 mois : 43	moins de 15 jours : 10 entre 15 jours et 6 mois : 55 plus de 6 mois : 40	moins de 15 jours : 99 entre 15 jours et 6 mois : 161	moins de 15 jours : 29 entre 15 jours et 6 mois : 64

ET EN 2019...

- Demande et obtention d'une subvention de 101 200 € du Conseil Départemental
- Démarrage des travaux de réhabilitation de l'aire d'accueil de Tournan-en-Brie
- Désignation du bureau d'études pour réaliser la M.O.U.S.
- Lancement du Comité de pilotage associant les services de l'État, la Communauté de communes, la commune de Tournan-en-Brie et les partenaires sociaux



COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

Les habitants de la Communauté de communes représentent 29,25 % de la population dépendante du SIETOM soit 17 558 foyers.

Équipements en place pour la collecte sélective sur le territoire

- **27 696 bacs jaunes et verts** dans les foyers, commerces et établissements publics (929 à Férolles-Attilly, 4 777 à Gretz-Armainvilliers, 5 274 à Lésigny, 12 039 à Ozoir-la-Ferrière et 4 677 à Tournan-en-Brie)
- **85 bornes d'apport volontaire verre et papier** (2 à Férolles-Attilly, 19 à Gretz-Armainvilliers, 16 à Lésigny, 30 à Ozoir-la-Ferrière et 18 à Tournan-en-Brie)

Collecte des bornes d'apport volontaire

- **89 tonnes de verre collectés** (1,02 à Férolles-Attilly, 20,13 à Gretz-Armainvilliers, 22,72 à Lésigny, 36,11 à Ozoir-la-Ferrière et 8,60 à Tournan-en-Brie)
- **441 tonnes de papier collectés** (8,63 à Férolles-Attilly, 61,81 à Gretz-Armainvilliers, 109,17 à Lésigny, 191,70 à Ozoir-la-Ferrière et 69,36 à Tournan-en-Brie)

Fréquentation des déchetteries

- **64 560 visites** (2 239 à Férolles-Attilly, 10 912 à Gretz-Armainvilliers, 8 532 à Lésigny, 32 348 à Ozoir-la-Ferrière et 10 529 à Tournan-en-Brie)

Compostage domestique

- **225 composteurs individuels distribués** (4 à Férolles-Attilly, 26 à Gretz-Armainvilliers, 27 à Lésigny, 143 à Ozoir-la-Ferrière et 25 à Tournan-en-Brie)
- **202 habitants sensibilisés** lors des sessions au SIETOM et d'opérations communales (4 à Férolles-Attilly, 23 à Gretz-Armainvilliers, 21 à Lésigny, 128 à Ozoir-la-Ferrière et 26 à Tournan-en-Brie)

Actions de sensibilisation menées par le SIETOM sur le territoire

- **19 classes d'écoles primaires sensibilisées** : 512 élèves (55 à Lésigny, 267 à Gretz-Armainvilliers, 190 à Ozoir-la-Ferrière)

LE SIETOM



La Communauté de communes a délégué au Syndicat Intercommunal pour l'enlèvement et le Traitement des Ordures Ménagères (SIETOM) : la collecte en apport volontaire des déchets recyclables, le traitement des ordures ménagères et assimilées, la collecte en porte-à-porte des déchets ménagers et assimilés, le traitement des encombrants ménagers ainsi que le traitement des déchets recyclables.

Le SIETOM en chiffres en 2018

- **40** communes adhérentes
- **159 851** habitants
- **63 279,89** tonnages collectées (emballages, ordures ménagères, verres...)
- Coûts tous déchets confondus : **115,40€/tonne** (121,15€/tonne en 2017)

Plus d'informations sur sietom77.com

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

Depuis le 1er janvier 2018, la Communauté de communes est compétente pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI).

L'attribution de la compétence emporte dès lors la substitution des communes par la Communauté de communes au sein des différents syndicats de rivières.

Les enjeux de prévention sont importants pour la Communauté de communes Les Portes briardes, en particulier la prévention des inondations.

FAITS MARQUANTS

- Désignation des différents délégués communautaires au sein du SYAGE pour la compétence mise en œuvre du SAGE de l'Yerres
- Finalisation de l'étude de gouvernance portée par le SYAGE. En 2018, le scénario prévoyant la création d'un seul syndicat à l'échelle du bassin versant de l'Yerres a été approuvé
- Approfondissement et finalisation du programme d'actions sur les dix prochaines années

ET EN 2019...

- Adoption des nouveaux statuts du SYAGE applicables au 1er janvier 2020
- Désignation des délégués communautaires au sein du SYAGE
- Définition du programme financier porté par le SYAGE



PLAN CLIMAT AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (TECV) promulguée le 17 août 2015, désigne les EPCI de 20 000 habitants coordonnateurs de la transition énergétique sur le territoire. À ce titre, ils doivent élaborer un Plan Climat Énergie Territoriale (PCAET).

Ce document cadre de la politique énergétique et climatique de la Communauté de communes est un projet territorial de développement durable dont la finalité est la lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire.

Le PCAET comprend un diagnostic, une stratégie territoriale, un plan d'actions et un dispositif de suivi et d'évaluation.

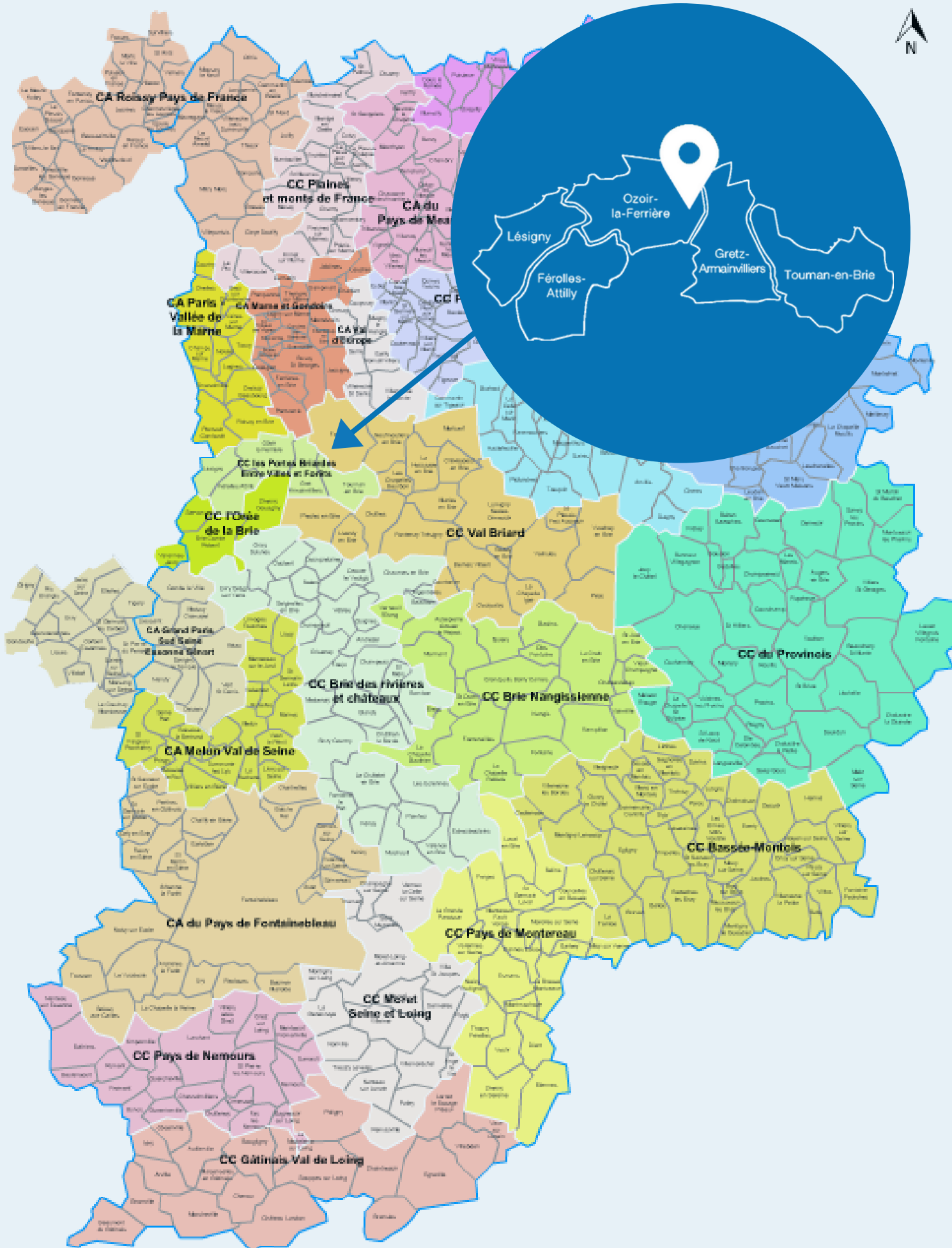
FAITS MARQUANTS

- Animation d'un séminaire par le Comité Départemental pour la Transition Énergétique de Seine-et-Marne (CDTE), composé de la Direction Départementale des Territoires, de l'ADEME et de Seine-et-Marne Environnement pour permettre aux élus de trouver consensus sur les principaux enjeux du territoire
- Réunion avec le SMEP, les Communautés de communes Les Portes briardes entre villes et forêts et l'Orée de la Brie. Lancement de deux PCAET distincts tout en sélectionnant le même prestataire
- Commission « environnement développement durable » pour étudier la proposition du SDESM dans sa mission d'accompagnement pour la réalisation d'un plan climat air énergie territorial. Cette structure propose un accompagnement des EPCI pour la réalisation de leur PCAET. Elle assure un rôle de coordination entre les différents acteurs et agit en tant que groupement de commande pour s'adjoindre les services de bureaux d'études spécialisés
- Validation en Bureau communautaire du partenariat avec le SDESM pour mener l'étude PCAET
- Détachement d'un agent du service commun de l'instruction du droit des sols à raison d'un jour par semaine, pour effectuer le suivi de la démarche

ET EN 2019...

- Signature de la convention cadre et financière d'accompagnement pour la réalisation du PCAET
- Lancement officiel de la démarche PCAET (déclaration d'intention)
- Lancement du diagnostic territorial





www.lesportesbriardes.fr



Communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts

43, avenue du Général de Gaulle

77330 Ozoir-la-Ferrière

01 64 43 35 26

contact@lesportesbriardes.fr

Les Portes Briardes
Communauté de Communes
entre villes et forêts